

Famille : FABACEAE-CAESALPINIOIDEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Peltogyne spp.

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : violet

Aubier : bien distinct

Grain : moyen

Fil : droit

Contrefil : absent

Notes : Bois violet virant au brun foncé à la lumière. Présence possible de tensions internes.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 50 à 90 cm

Épaisseur de l'aubier : de 5 à 10 cm

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : moyenne (traitement recommandé)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,87	0,08
Dureté monnin* :	7,6	1,4
Coeff. de retrait volumique :	0,58 %	0,07 %
Retrait tangentiel total (RT) :	6,7 %	0,9 %
Retrait radial total (RR) :	4,4 %	0,8 %
Ratio RT/RR :	1,5	
Pt de saturation des fibres :	23 %	
Stabilité en service :	moyennement stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	80 MPa	9 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	141 MPa	19 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	21250 MPa	2220 MPa
(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm ²)		
Facteur de qualité musicale :	168,4 mesuré à 2890 Hz	

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 2-3 - durable à moyennement durable

Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)

Termites : classe D - durable

Imprégnabilité : classe 4 - non imprégnable

Classe d'emploi : classe 3 - hors contact du sol, à l'extérieur

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Cette essence est mentionnée dans la norme NF EN 350-2 (juillet 1994).

Résistance à la pourriture variable : moyenne à bonne.

La durée de performance peut être modifiée par la situation en service (telle que décrite par la norme NF EN 335-1 de janvier 2007).

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification temporaire : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : normale à lente
Risque de déformation : peu élevé
Risque de cémentation : non
Risque de gerces : peu élevé
Risque de collapsé : non

Table de séchage suggérée : 4

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	42	39	82
50	48	43	74
40	48	43	74
30	48	43	74
15	54	46	63

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : assez important
Denture pour le sciage : denture stellite
Outils d'usinage : au carbure de tungstène
Aptitude au déroulage : non recommandé ou sans intérêt
Aptitude au tranchage : bonne
Notes : Nécessite de la puissance.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue, avant-trous nécessaires
Collage : correct
Notes : Tend à se fendre au clouage.

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)

Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 4

En Guyane cette essence est exploitée et commercialisée sous le nom d'AMARANTE ; son classement d'aspect s'effectue selon les règles locales "Bois guyanais classés" (1990).

Classement possible : Choix 1, choix 2, choix 3, choix 4

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)
Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : C s2 d0

Ce classement concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé et d'épaisseur minimale 22 mm.

Il a été attribué conformément aux procédures données dans la norme NF EN 13501-1 (septembre 2007) et fait l'objet d'un rapport de classement européen établi par le CSTB sous le N° RA05-0238A.

UTILISATIONS

Ebénisterie (meuble de luxe)
Placage tranché
Sculpture
Construction navale (membrane)
Menuiserie extérieure
Escaliers (à l'intérieur)
Lamellé-collé
Menuiserie intérieure
Instruments de musique
Manches d'outil (bois résilient)

Meuble courant ou éléments
Lambris
Parquet
Construction navale (bordé et pont)
Revêtement extérieur
Charpente lourde
Fond de véhicule ou de conteneur
Articles tournés
Tabletterie

Notes : Aux USA, l'AMARANTE est utilisée pour la fabrication de cercueils de luxe.

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Brésil (Amazonie)	GUARABU	Brésil (Amazonie)	IPE ROXO
Brésil (Amazonie)	PAU ROXO	Brésil (Amazonie)	ROXINHO
Colombie	TANANEO	Guyana	KOROBORELLI
Guyana	PURPLEHEART	Guyane française	AMARANTE
Guyane française	BOIS VIOLET	Panama	NAZANERO
Suriname	PURPERHART	Vénézuela	MORADO
Vénézuela	ZAPATERO	Allemagne	VIOLETT HOLZ
États-Unis	AMARANTH		

